

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Affaire Dina : le Turc inculpé laissé en liberté, sous contrôle judiciaire

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

IL n'a pas fallu attendre longtemps, pour que le dossier de Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga, la Gabonaise trucidée à Karabük, en Turquie (L'Union du 28 mars 2023), connaisse un nouveau rebondissement. En effet, après avoir pourtant écopé d'un mandat de dépôt au sortir duquel le meurtrier présumé devait être incarcéré à la maison d'arrêt locale, c'est plutôt sous contrôle judiciaire que celui-ci se trouve dorénavant. En effet, mercredi 5 avril 2023, à la faveur du défèrement de 8 personnes par les Officiers de police judiciaire (OPJ) devant le procureur de la République de Karabük, un Turc a effectivement été inculpé, deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire et cinq personnes, à savoir deux Turcs et trois Gabonais, ont recouvré la liberté (L'Union du 7 avril 2023).

Mais, contre toute attente de la partie plaignante, les agents de police ont dû, jeudi dernier, une fois de plus, mettre la main sur le suspect pour le reconduire au tribunal. Au sortir de là, le Turc vers qui pèsent de forts soupçons dans la fin tragique de Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga – vu que c'est dans la voiture de ce dernier qu'elle aurait été embarquée –, a simplement été placé sous contrôle judiciaire. Au même titre que ses deux compatriotes complices supposés. À ce qu'il semble, la décision inique de ne pas écrouer le suspect numéro – malgré le mandat de dépôt décerné par le procureur de la République et les déclarations des enquêteurs, qui le considèrent comme très dangereux –, serait soutenue par le président du tribunal de Karabük. Voilà une situation susceptible de mettre le feu aux poudres, au

lendemain des manifestations et autres condamnations de cet assassinat. D'ailleurs, une source proche des autorités diplomatiques gabonaises ne cache pas le mécontentement de celles-ci, pour qui l'acte posé par le président du tribunal de Karabük constitue une entrave à la justice.

Photo: DR



Affaire à suivre. Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga de son vivant.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	08 avril 2023
Pré qualification	:	N°02/Réhabilitation et équipement des structures de santé/2023.
Nom du projet	:	Fourniture et installation d'un scanner au CHR de Koula-Moutou.
Source de financement	:	Fond de solidarité Covid-19.

1. OBJET

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales lance un appel d'offres ouvert national pour la fourniture et l'installation d'un scanner au Centre Hospitalier Régional Paul MOUKAMBI de Koula-Moutou.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

Les soumissionnaires doivent être installés sur le territoire national et, en application des dispositions de l'article 89 à 92 du code des marchés publics, doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-après indiquée contre paiement au Trésor Public, d'un montant non-remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics située au quatrième (4ème) étage de l'immeuble Arambo.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse ci-dessous :

Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements
BP : 50 Libreville, Tel : 077 679 914 / 066 839 860 / 066 128 616
Mail : eliondo@yahoo.fr / ambulungu@yahoo.fr / ferdinandkoumba@gmail.com

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales
De Guy Patrick OBIANG NDONGA
MINISTRE

Le Directeur Général des Marchés Publics
Eugène Pénaire MINTSA OYAME

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, selon les modalités suivantes :

1. au Gabon, en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville ;
2. de l'étranger par un virement Swift à l'adresse ci-après :

- Nom de la Banque : BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale)
- Siège Social : B.P. 112, Libreville Gabon
- Bénéficiaire : Trésor Public Gabon
- N° de compte : 50.311 101.0.5001 0000000000
- Swift code : beacgali

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31.3 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le jeudi 04 mai 2023 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à un pour cent (1%) du montant hors taxes de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **jeudi 04 mai 2023 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements (DGPIE), ZI Oloumi (Route DGDI-CASEPGA).